

BIOFA 2100

STONE OIL pour chapes et supports minéraux

Pour : INTERIEUR / Phase : HUILEUSE

PROPRIETES

Finition satinée, grande résistance à l'usure, respect du caractère et de la structure du support, hydrofuge et non filmogène. L'huile minérale est à utiliser de préférence en teintes translucides afin d'éviter un jaunissement ultérieur..

DOMAINES D'APPLICATION

Toutes surfaces minérales, chapes ciments, béton, granit, dallages en pierres naturelles, à l'intérieur.

COMPOSITION

Hydrocarbures aliphatiques, huile de ricin, huile de carthame, ester de résine de colophanes, acide silicique, microcire, montmorillonite, siccatifs à l'octoate de cobalt, de zirconium, de manganèse, antioxydant.

Surfaces claires, sans couleur, (terrazzo, pierres naturelles claires,...) : ajouter 10% BIOFA 2108 au STONE OIL.

Surfaces foncées, naturelles ou de couleur (pierre naturelle, cotto, ...) : à traiter au STONE OIL incolore.

Surfaces monotones (chapes, béton,...) sont à traiter avec le STONE OIL teinté.

STONE OIL teinté est à commander dans la gamme des nuanciers RAL ou NCS ; d'autres teintes peuvent être créées en ajoutant jusqu'à 10% les COLOROIL suivant :

2110-09 cuivre, 2110-21 jaune, 2110-22 rouge, 2110-23 beige, 2110-24 orange, 2110-25 orange pastel, 2110-26 turquoise, 2110-27 bleu pastel, 2110-28 vert-blanc, 2110-29 vert smaragd, 2111-11 vert, 2111-12 bleu capri, 2111-13 bleu signal, 2111-14 brun-noir.

Les trois couches sont à teinter. Eviter des teintes blanches.

PREPARATION DU SUPPORT

Le support doit être, propre, dépoussiéré, exempt de taches de graisse et préparé selon les règles de l'art. Le support doit être neutre au niveau alcalinité et sec (humidité acceptable : < 1,5 % pour les chapes ciments et < 0,5 % pour les chapes anhydrites, selon méthode Carbide). Un ponçage grain 60 et dépoussiérage doit être effectué, selon les recommandations des fabricants. La température du support doit être de 16°C minimum.

Attention : Les surfaces comportant des joints, les tomettes en terre cuite, carrelages, dallages et autres supports fortement poreux et absorbants doivent être traités au préalable avec 1 couche de FOND DUR INCOLORE 3755 pour éviter le risque de coloration blanche de la surface ou des joints.

Les chapes anhydriques, bétons et autres supports de même type fortement absorbant devront être traités avec 1 couche de FOND POUR STONE OIL BIOFA 3760 sans solvant.

Des surfaces très peu poreuses sont à traiter directement au STONE OIL.

Remarques en cas de chauffage au sol : En cas de sol neuf, chauffer pendant 3 jours au préalable. Eteindre le chauffage 24 heures avant l'application de la première couche et le remettre en fonction 72 heures après la dernière application (augmenter de 5° C par 24 heures, température maximale de l'eau 30° C).

MISE EN ŒUVRE

STONE OIL s'applique en trois couches à l'aide d'un rouleau à poils courts. Les supports traités au préalable avec 1 couche de FOND seront recouverts par 2 couches de STONE OIL. Pour le traitement des supports pas ou faiblement absorbants comme le marbre ou l'ardoise appliquer le STONE OIL en 2 fines couches et sécher éventuellement en polissant.

Attention : Les chapes anhydrites ne sont pas résistantes à l'eau, il faut veiller à appliquer une épaisseur suffisante de STONE OIL.

Effectuer impérativement un essai préalable.

Important : Pendant l'application et durant le temps de séchage, veillez à bien ventiler et aérer les locaux

SECHAGE

Hors poussières après 6-12 heures. Recouvrable après 16 à 24 heures. Les sols seront utilisables modérément après 3 jours, la résistance optimale est effective après 7 à 14 jours (20°C / 50-55% d'hygrométrie). Le temps de séchage peut augmenter suite à une température basse, une alcalinité restante du sol ou une humidité relative élevée.

CONSOMMATION - RENDEMENT

En fonction de l'absorption du support : 80 à 120 ml/m² pour la première couche.

60 à 100 pour la couche intermédiaire et finale. Rendement 10 à 16 m²/litre par couche.

ENTRETIEN

A sec au balai, à l'aspirateur, au chiffon ; à l'humide avec un nettoyant neutre, comme BIOFA NACASA 4010.

NETTOYAGE DU MATERIEL

DILUANT BIOFA 0500 immédiatement après utilisation.

STOCKAGE

Au frais et au sec. Fermer hermétiquement les pots. Une peau peut se former dans les emballages entamés (à retirer avant réutilisation).

CONDITIONNEMENT

750 ml, 2,5 L, 10 L, 30 L. en récipients métalliques

CONSEILS DE SECURITE

Utiliser seulement dans des zones bien ventilées

Conservé à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles. Laisser sécher les chiffons imbibés sur des surfaces non inflammables (**risque d'auto inflammation**), ou les tremper dans l'eau avant de les laisser sécher à l'air libre. Ne pas respirer les aérosols. Une odeur caractéristique peut émaner, du fait de l'utilisation de matières premières naturelles.

Les produits naturels se gardent également hors de portée des

Les produits et/ou procédés faisant l'objet du présent document ont été conçus pour accomplir une ou plusieurs fonctions déterminées, telles qu'elles sont définies ci dessus. Les conseils n'ont qu'une valeur indicative, les conditions d'utilisation doivent être conformes aux normes en vigueur. Tout cas d'application non explicitement prévu par le présent document doit faire l'objet, préalablement à l'exécution de tous travaux, d'une consultation et d'un accord exprès et écrit de BIOBAT sprl. Les renseignements qui figurent sur cette fiche sont fondés sur nos connaissances actuelles et sont le résultat d'essais effectués dans un constant souci d'objectivité. L'évolution de la technique étant permanente, il appartient à notre clientèle de vérifier auprès de nos services que la présente notice n'a pas été modifiée par une édition plus récente.

Fiche technique STONE OIL BIOFA 2100

12/12/2007

enfants. 'Contient de l'octoate de cobalt ; peut susciter des réactions allergiques'

RECYCLAGE

Ne pas jeter les résidus liquides dans l'égout, les faire sécher. Secs ils seront plus facilement recyclés.

Déposer les conditionnements soigneusement vidés et les résidus liquides dans une déchetterie.

Les résidus secs peuvent être incorporés dans les ordures ménagères.

Recyclage : Déchets liquides - EAK 080111

VOC EU-max. (cat. A/e) : 500 g/L (2007)

VOC EU-max. (cat. A/e) : 400 g/L (2010)

2100 contient max. 490 g/L

Les produits et/ou procédés faisant l'objet du présent document ont été conçus pour accomplir une ou plusieurs fonctions déterminées, telles qu'elles sont définies ci dessus. Les conseils n'ont qu'une valeur indicative, les conditions d'utilisation doivent être conformes aux normes en vigueur. Tout cas d'application non explicitement prévu par le présent document doit faire l'objet, préalablement à l'exécution de tous travaux, d'une consultation et d'un accord exprès et écrit de BIOBAT sprl. Les renseignements qui figurent sur cette fiche sont fondés sur nos connaissances actuelles et sont le résultat d'essais effectués dans un constant souci d'objectivité. L'évolution de la technique étant permanente, il appartient à notre clientèle de vérifier auprès de nos services que la présente notice n'a pas été modifiée par une édition plus récente.

BIOBAT SPRL, rue Masui 6, B-1000 Bruxelles